



Relevé de délibérations du Conseil d'Administration
Séance extraordinaire du 21 septembre 2023
- Visioconférence -

Référence	RD_DIR_CA 2023_09_21
Révision	0
Date d'application	21 septembre 2023
Version	1

Pour information : 27 membres présents et 6 membres représentés sur 33 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le Conseil d'Administration approuve, d'une part, le projet de relocalisation du site parisien de l'Ecole au sein du bâtiment Parisanté Campus, situé au 2-10 rue d'Oradour-sur-Glane – 75015 PARIS et autorise, d'autre part, la directrice de l'EHESP à signer la convention avec l'INSERM relative aux modalités d'occupation des locaux et de facturation des prestations de service associées à l'occupation des locaux par l'EHESP, ainsi que ses avenants ultérieurs éventuels.	30 voix pour 2 voix contre 1 abstention	

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de cette séance sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.